

COMMUNIQUE DE PRESSE

RASSEMBLEMENT DU JEUDI 24 :

SOUTIEN AUX MILITANT·ES ATTAQUÉS EN JUSTICE PAR L'EXTRÊME-DROITE RENNAISE

Les Assemblées Générales des Universités de Rennes appelaient à **manifeste** ce 27 février 2025 contre l'austérité budgétaire qui frappe l'enseignement supérieur : gel des postes, suppression de formations dites "non rentables", risque de mise sous tutelle du rectorat, aggravation de la misère étudiante. **L'extrême-droite n'en n'a que faire.**

Ce jour-là, **une confrontation a eu lieu** entre les manifestant·es et deux membres du syndicat d'extrême-droite UNI, l'un étant également chef du RN Jeunes Ille-Et-Vilaine, et l'autre assistant parlementaire d'euro-député RN. **Les deux fascistes ont ensuite déposé plainte**, passant à l'attaque sur le plan pénal.

Quatre jours après cette altercation, la justice condamnait pour détournement de fonds publics Marine Le Pen et ses seconds couteaux à des peines d'inéligibilité pour les unes, de la prison avec sursis pour les autres. Une fois le verdict annoncé, une grosse partie de la classe politique, de l'extrême-droite institutionnelle à d'autres partis dit "républicains", dénoncèrent **"la République des juges"**.

D'un côté on a donc l'extrême-droite qui critique l'état de droit et la justice, et de l'autre cette même extrême-droite qui fait appel à celle-ci pour **affaiblir et dénigrer les mouvements sociaux**. L'austérité budgétaire de l'université n'est pas une préoccupation pour l'extrême droite, pas plus que la réduction des financements publics de la justice, notamment celle de la défense des mineur·es.

Le procès n'est en fait que l'occasion pour celle-ci de **s'exposer comme victime** : 25 militants de LR, UNI, RN, Reconquête, Oriflamme ... ont exprimé leur soutien par leur présence ostentatoire lors de la comparution immédiate.

Le procès est reporté le 24 avril : ce qui nécessite que **notre opposition à l'extrême droite soit manifeste !**

Nous exigeons **qu'aucune sanction ne soit prononcée** contre les camarades attaqués par l'extrême droite.

Parce que **la lutte contre l'extrême-droite** est une lutte contre les pouvoirs autoritaires, antidémocratiques, racistes, elle doit être constante et déterminée !

Des syndicalistes de VISA seront présent·es devant le tribunal judiciaire de Rennes pour affirmer leur solidarité aux mis en cause, jeudi 24 avril à 15h, métro B arrêt Colombier.

NE LAISSONS AUCUNE PLACE A TOUTES FORMES DE PROJET FASCISTE



UNION LOCALE CNT
RENNES ET SES ENVIRONS

